

LA SITUATION ET LES PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION DES SYSTÈMES FINANCIERS D'AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE

ALAIN LE NOIR *

Plus de trois années après la dévaluation historique du franc CFA il est intéressant de faire le point sur la situation des systèmes bancaires et financiers de la zone franc. Il est important surtout de voir ce qui subsiste de l'image généralement négative laissée, un peu partout, par les sinistres généralisés des années 1980.

Un peu partout en Afrique, comme il est vrai également ailleurs, on entend dire que les banques ne font pas leur travail en se montrant trop frileuses dans l'octroi de leurs crédits aux PME. En France le Président CHIRAC le répète assez régulièrement : « les banques ne remplissent pas leurs responsabilités » disait-il le 14 Juillet dernier. C'est un peu le même langage que tenait le Président du Mali Alpha Oumar Konaré en ouvrant un colloque de banquiers en Mars 1996 à Bamako :

« Pourquoi parler de risque ¹ alors que vous ne faites pas de crédits. Vous avez beaucoup d'argent (les banques africaines sont très liquides) et vous gardez cet argent. Les chefs d'entreprise me disent les énormes difficultés qu'ils éprouvent pour obtenir des financements. Messieurs les banquiers si vous ne faites pas de crédit nous allons à une catastrophe économique dont vous serez finalement les victimes ... »

Tous ces propos sont sans doute un peu excessifs et relèvent des mots forts qu'un politique quel qu'il soit doit utiliser pour frapper l'opinion publique et plus particulièrement son électorat ... Mais les statistiques monétaires des Banques Centrales africaines révèlent, c'est vrai, une inquiétante faiblesse dans le financement des investissements (0,07 % en Long Terme à la BEAC par exemple).

Pourquoi une telle situation ? la banque africaine est elle adaptée à son environnement social, culturel tout autant qu'aux besoins du déve-

169

* Délégué général pour l'Afrique et l'Océan Indien de la Confédération internationale des associations ITB. Secrétaire exécutif du Club des Dirigeants des Banques d'Afrique francophone.

1. Le thème du Colloque était « les risques bancaires et les moyens de les limiter ».

loppement ? autant de questions auxquelles je tenterai de répondre en traitant successivement du passé, de la situation actuelle avant de jeter quelques perspectives pour l'avenir.

Rappel historique

Les systèmes bancaires d'Afrique noire ont été construits au lendemain des indépendances sur des bases profondément inspirées de l'héritage colonial. Ainsi dans les pays de la zone franc, les systèmes financiers ont été construits sur base de spécialisation en s'inspirant des lois d'organisation bancaire françaises de 1941 et de 1945.

— Au sommet une banque centrale multinationale ayant d'abord son Siège en France puis délocalisée dans une capitale de chacune des deux sous-régions (Dakar et Yaoundé). Ces banques, cas uniques au monde de banque centrale multinationale (avant la création de la Banque Centrale Européenne), disposaient de la plupart des pouvoirs et des attributions que la Banque de France. On retiendra toutefois que la commission de contrôle, fonctionnant au niveau de la direction nationale de chaque pays était sans grande influence par rapport au pouvoir souverain des États.

170

— Les banques nationales de développement. Créées à l'instigation de la Caisse Française de Développement et de quelques autres bailleurs de fonds, elles bénéficiaient de lignes de crédits extérieurs pour financer la création et le développement des entreprises généralement publiques ainsi que les infrastructures économiques et sociales nécessaires à tout État. Investies d'une mission d'intérêt national, il n'était pas choquant qu'elles aient été conçues, comme des Institutions financières étatiques aussi bien dans le domaine de l'industrie que dans celui de l'agriculture.

— Les banques commerciales, banques de dépôts à structure capitalistique différente selon le système politique du pays :

Dans les pays ayant opté pour un régime bilatéral, les banques françaises (BNP, Crédit Lyonnais, Société Générale, parfois PARIBAS et surtout BIAO), disposaient sous forme de filiales d'un quasi monopole.

Dans les pays collectivistes (BENIN, MADAGASCAR, GUINEE), les banques d'État, parfois très spécialisées, dépendaient étroitement de la Banque Centrale donc de l'État.

Cette structure pyramidale a relativement bien fonctionné tant que les finances publiques, alimentées par des recettes budgétaires confortables et des rentrées des devises que permettaient les cours élevés des matières premières sont restées saines, soit entre 1960 et 1980. Malheureusement, ce système financier artificiellement dopé par l'aisance des finances publiques et la dépendance des maisons mères françaises, est resté figé et peu innovant. Le renversement des termes de l'échange à partir des années 1980 allait complètement bousculer l'ordre établi.

La chute des ressources d'exportation va assécher progressivement les caisses des États par ailleurs mal gérés. Les États ne payant plus leurs dettes aux entreprises, celles-ci ne peuvent plus honorer leurs engagements vis-à-vis des banques. Par ailleurs les rumeurs persistantes de dévaluation du CFA provoquent une fuite importante de monnaie vers l'Europe à partir des années 1990.

Les banques de développement parce qu'étant du fait de leur structure étatique et de leur vocation, les plus exposées, vont être les premières à être affectées par la crise. Accumulant des pertes qui souvent absorbent plusieurs fois leur capital, il faudra les fermer. Seules subsisteront, en zone franc, la Banque de Développement du Togo et celle du Gabon dont une part notable de leur activité est orientée vers les crédits à la consommation.

Les banques commerciales n'échapperont pas à la crise. Beaucoup devront fermer, d'autres devront être profondément restructurées. Le Crédit Lyonnais part de six pays, la BNP de 2, les banquiers américains abandonnent brutalement la Côte d'Ivoire et le Cameroun où elles avaient été attirées par le mirage du pétrole.

Ces restructurations qui vont réduire d'un bon tiers le nombre des banques, amènent aussi une profonde réforme dans le fonctionnement et les règles du contrôle assuré par les Banques Centrales. La création de commissions bancaires autonomes et dotées d'un pouvoir total d'investigation et de sanctions, sans l'intervention des États, va contribuer à rendre confiance en un système bancaire qui en avait bien besoin. Le développement du secteur financier informel, sous forme de tontines, est la preuve la plus criante en particulier au Bénin et au Cameroun, de la défiance des épargnants vis-à-vis du secteur financier officiel.

171

La situation actuelle

Ce rappel de 30 années d'histoire de la Banque était nécessaire pour comprendre la situation actuelle.

La faillite quasi généralisée des banques de développement a laissé les banques commerciales seules face aux besoins croissants et diversifiés de financement des entreprises.

A quelques exceptions près les banques commerciales sont redevenues saines. Si, à l'image des autres continents, des sinistres ne sont jamais à exclure (le Cameroun vient hélas d'en fournir le triste exemple), elles sont généralement très liquides et leur rentabilité n'a rien à envier à leurs consœurs européennes.

L'échec du collectivisme a généralisé le système de concurrence entre des banques en voie d'être toutes privées².

2. Le retrait de certains partenaires comme « MERIDIEN » du groupe BIAO et le Crédit Lyonnais (Togo, Mali, Bénin, Centrafrique, Tchad) oblige toutefois l'État à faire un portage du capital dans l'attente d'actionnaires privés nationaux ou étrangers.

Le poids de la France reste fort, bien qu'en diminution assez nette ³ :

La BNP reste présente dans 6 pays d'Afrique francophone subsaharienne (Burkina Faso, Sénégal, Côte d'Ivoire, Togo, Guinée, Gabon) et les pays de l'océan Indien. Elle serait intéressée par une extension de son réseau dans certains pays pétroliers (Congo, Angola) ou à forte potentialité économique (Mozambique). Le Crédit Lyonnais après un important mouvement de retrait (voir 1 ci-dessus), oriente ses positions vers un métier de « banque de gros » au Sénégal, en Côte d'Ivoire, au Cameroun, au Gabon et à Madagascar. La Société Générale présente au Sénégal, en Guinée, en Côte d'Ivoire et au Cameroun serait prête à revenir dans certains pays (Burkina, Togo, Tchad, Mali, Guinée Equatoriale).

La présence historique des banques françaises est aujourd'hui concurrencée par de nouveaux partenaires étrangers :

— la BELGOLAISE filiale africaine de la Société Générale de Bruxelles, forte de sa présence historique au Zaïre, au Burundi et au Rwanda à l'ambition de devenir le premier réseau bancaire africain après la CITIBANK, par le rachat d'un certain nombre de filiales de l'ex « Méridien BIAO » ⁴ ;

— les pays du Maghreb tentent une percée encore timide au travers du Maroc présent au Mali, en Guinée et en République Centrafricaine, de la Tunisie présente au Sénégal, au Niger et en Guinée et de la Libye (Tchad, Togo, Niger, Burkina Faso, Mali).

Ce partenariat étranger est depuis quelques années complété par des banques privées nationales, véritables « banques de proximité » dont les résultats sont particulièrement prometteurs :

— le groupe « BANK OF AFRICA » présent depuis une dizaine d'années au Mali et qui s'est implanté depuis au Bénin, au Niger et en Côte d'Ivoire. Avec une participation minoritaire de PROPARCO, les BANK OF AFRICA ont un capital très divisé de particuliers et d'entreprises de chacun de ses pays d'implantation avec comme point commun une société holding dont le Siège est au Luxembourg ;

— le groupe ECOBANK dont l'origine est les Chambres de Commerce de la CEDEAO. Le Siège de la Société holding est au Togo avec des filiales en Afrique anglophone (Ghana, Nigeria) et en Afrique francophone (Togo, Bénin, Côte d'Ivoire, Burkina Faso) ;

— le groupe CCEI BANK créé au Cameroun sur la base de « banque des tontines » avec des produits originaux de référence (le cash flash, les mutuelles communautaires de crédit). Le groupe CCEI s'est implanté au Tchad et en Guinée Equatoriale.

3. Il n'y a plus de banque française au Mali, au Niger, au Bénin, au Congo, en République Centrafricaine, au Tchad, pour ne citer que les pays de la zone franc.

4. La Belgolaise a aujourd'hui des filiales en Côte d'Ivoire, au Togo, au Burkina Faso, en Mauritanie, en République Centrafricaine, au Niger, au Congo et dans plusieurs pays anglophones. Elle serait en négociation au Bénin, au Tchad, au Mali.

D'autres initiatives méritent d'être signalées : la CBAO du groupe MIMRAM au Sénégal, « Amity Bank » banque anglophone au Cameroun et tout récemment les banques populaires du Gabon. Elles sont l'aboutissement de nombreux projets souvent freinés par l'heureuse vigilance des commissions bancaires dont l'agrément est un préalable obligatoire avant toute ouverture.

Ces banques commerciales qui interviennent essentiellement comme banques de dépôts accompagnant les entreprises dans leurs crédits de trésorerie, mais plus rarement en crédits d'investissement, trouvent depuis peu un heureux complément en milieu rural avec les mutuelles d'épargne crédit ou autres systèmes décentralisés d'épargne crédit.

A l'initiative des bailleurs de fonds, le plus souvent canadiens et français, avec des partenaires de référence (Caisses Desjardins du Canada, CICM en France), ces mutuelles sont plus actives en Afrique de l'Ouest (Sénégal, Burkina, Bénin, Togo, Mali), qu'en Afrique Centrale (à l'exception du Cameroun et du Congo). La mise en place d'une réglementation spécifique en Afrique de l'Ouest (loi PARMEC) n'empêche pas la floraison de multiples initiatives à durée souvent éphémère⁵.

Au Mali (avec la BNDA), au Burkina Faso (avec la CNCA), au Sénégal (avec la CNCAS) et au Gabon (avec le Crédit Rural), ces mutuelles sont complétées par des banques de développement agricole.

La disparition de la plupart des banques de développement, dans les années 1980, a laissé un vide au niveau du financement des investissements des entreprises. Il est de plus en plus évident que les banques commerciales ne se hasarderont qu'exceptionnellement dans les financements longs des PME. Cette absence constitue un obstacle inquiétant pour le développement, en freinant la création et l'extension des entreprises sûr des marchés que la dévaluation de la monnaie a pourtant rendu plus compétitifs.

La création d'Institutions spécialisées constitue un début de réponse aux deux niveaux extrêmes de la grande et de la micro-entreprise.

Pour les grandes entreprises, l'Afrique de l'Ouest a commencé à mettre en place des institutions adaptées à leurs besoins :

— sociétés de Capital Risque, soit sur une initiative communautaire (CAURIS Investissement créé par la très active BOAD), soit à l'initiative d'une banque (SENINVEST créé au Sénégal par la CBAO) ;

— sociétés de crédit-bail (il existe depuis peu une Fédération des sociétés de crédit-bail en Afrique de l'Ouest) ;

— et le projet de Bourse régionale de valeurs mobilières qui devrait remplacer, fin 1997, la Bourse de Valeurs d'Abidjan, institution unique

5. Il est courant de trouver sur les marchés de Bamako, Ouagadougou et Cotonou des panneaux « Banque Populaire » ou « Mutuelle d'épargne et de prêts ».

en son genre en Afrique noire francophone ⁶. Un projet moins avancé existe aussi en Afrique Centrale.

Pour les micro-entreprises

Le sommet mondial sur le micro crédit organisé, début Février 1997, à WASHINGTON marque l'intérêt manifesté par les bailleurs de fonds au financement de l'entreprise unipersonnelle voire informelle. Le modèle des Grameen Bank du Bangladesh est partout mis en avance et des expériences déjà concluantes sont données en référence ⁷. Ainsi VITA au Tchad a financé, en 10 ans, plus de 10 000 micro projets avec un taux de remboursement de 97 %. Ainsi l'ACEP au Sénégal et l'IDM en Mauritanie avec, à chaque fois, un appui extérieur important sous forme d'assistance technique et de lignes de crédit.

En réponse aux besoins urgents de financement de l'habitat social, plusieurs pays ont mis en place des établissements de crédits spécialisés. La Banque de l'habitat du Sénégal a souvent servi de modèle, notamment en Côte d'Ivoire et tout récemment au Mali. Des projets existent au Burkina Faso et au Congo, alors que le Gabon et le Cameroun cherchent à élargir l'action de leur Crédit Foncier respectif.

174

Quelques réflexions pour l'avenir

L'avenir de la banque africaine dépendra de son environnement économique, politique, social et juridique. Sur ce dernier point, il est évident que les défaillances trop fréquentes de la justice avec des jugements qui presque systématiquement condamnent la banque (quand ce n'est pas le banquier) ne pourront, si elles se répétaient, que décourager les banques à prêter. Il est urgent de remettre de l'ordre dans la justice pour un respect du droit. L'application du traité d'harmonisation du droit des affaires (OHADA) ira, espérons-le, dans ce sens.

Si l'intégration économique et monétaire, dont on parle tant depuis des années, va au delà des textes et des intentions, il est probable que nous nous orienterons vers trois types d'établissements financiers pour l'an 2000 :

— les « banques de gros » qui ne traiteront qu'avec une clientèle très sélectionnée et ciblée. Ces banques, d'un même groupe, n'auront qu'un seul Siège par sous-région (à Abidjan pour l'Afrique de l'Ouest) et des agences dans les capitales des autres pays de la sous-région ⁸. Les exemples de la BCEAO puis de la BRVM feront tache d'huile ;

6. Au contraire de l'Afrique noire anglophone où des Bourses existent dans la plupart des pays.

7. Voir à ce sujet l'étude « le secteur informel et les Institutions de microfinancement en Afrique de l'Ouest » publiée fin 1996 par la Banque Mondiale.

8. Ainsi il serait raisonnable de penser que dans les pays de l'UEMOA où la BNP a 4 filiales (Côte d'Ivoire, Sénégal, Burkina, Togo) elle n'en aura plus qu'une, sans doute à Abidjan.

— les « banques de détails », banques de proximité, à capitaux majoritairement nationaux privés, banques des PME-PMI, des professions libérales et des particuliers, à compétence géographique nationale correspondant bien aux réalités sociales, culturelles, économiques du pays ;

— des établissements de financement spécialisés. L'ouverture des Bourses de Valeurs Mobilières encouragera la création d'institutions complémentaires comme les Sociétés de Capital Risque, Capital développement, Sociétés de Crédit-Bail, répondant aux besoins de financement du haut de bilan des entreprises d'une certaine dimension ainsi qu'à la réalisation des plans de privatisation des entreprises publiques.

Le financement du secteur rural et des micro-entreprises continuera à être assuré par des Institutions spécialisées à caractère mutualiste engageant la co-responsabilité des emprunteurs.

Les difficultés actuelles à financer les investissements des entreprises moyennes (5 à 30 personnes) pourraient être levées avec la création d'Institutions à structure légère, sorte de « banques populaires » complétées par des sociétés de caution mutuelle apportant la garantie qui manque généralement à ce type d'entreprise.

Toute cette architecture financière restera sous le contrôle vigilant des Commissions Bancaires, les Banques Centrales ayant dans leur rôle de surveillance de la politique monétaire, un pouvoir qui dépendra sans doute de l'évolution de la zone CFA par rapport à la future zone « EURO ».

L'environnement politique et social, encore incertain, même s'il marque, depuis peu de réels progrès, influencera les banques généralement saines mais encore fragiles. Or, l'évolution actuelle des économies très contrastée entre l'Afrique de l'Ouest qui se développe et l'Afrique Centrale qui stagne, montre que, plus que jamais il nous faudra parler « des » Afrique et non plus « de l'Afrique » ... dans les banques comme dans les autres secteurs et dans la zone franc comme dans les autres régions.

ANNEXE

Système bancaire des pays africains de la zone franc

	<i>Banques commerciales</i>	<i>Banques spécialisées</i>	<i>Institutions de financement décentralisées</i>
1 - Zone BCEAO BÉNIN	BANK OF AFRICA CONTINENTAL BANK BIBE FINANCIAL BANK ECOBANK		FECECAM
BURKINA FASO	BICIA-B (1) BIB ECOBANK BFCI-B Banque Communale du Burkina (5)	CNCA	Banques Populaires
CÔTE-D'IVOIRE	BICICI (1) SIB SGBCI (3) BIAO BANQUE ATLANTIQUE (4) BANK OF AFRICA BARCLAYS BANK ECOBANK CITIBANK	BHCI BIAO Invest. COFINCI SOGEFINANCE	Crédit Mutuel
MALI	BANK OF AFRICA BMCD BDM-SA BIM-SA Banque Commerciale du Sahel (5)	Banque de l'habitat	Crédit Initiative
NIGER	BANK OF AFRICA SONIBANK BIAN (4) BCN (5) Banque Islamique	Crédit du Niger	CPCT
SÉNÉGAL	BICIS (1) SGBS (3) Crédit Lyonnais (2) BST CBAO CITIBANK Banque Islamique	BHS CNCAS	Crédit Mutuel ACEP
TOGO	BTICI (1) BIAT (4) UTB ECOBANK SIAB (5)	Banque de Dév. du Togo SNI et FA	FUCEC

(1) Groupe BNP. (2) Groupe Crédit Lyonnais. (3) Groupe Société Générale.
(4) Groupe Belgoise. (5) Groupe Libyen.

SITUATION ET PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION DES SYSTÈMES FINANCIERS D'AFRIQUE NOIRE

	<i>Banques commerciales</i>	<i>Banques spécialisées</i>	<i>Institutions de financement décentralisés</i>
1 - Zone BEAC CAMEROUN	CRÉDIT LYONNAIS (2) SGBC (3) BICEC Crédit Agricole du Cameroun CCEI BANK AMITY BANK STANDARD CHARTERED	Crédit Foncier du Cameroun	SNI
CONGÓ	BIDC UCB (4) CRÉDIT RURAL DU CONGO BFI-FIBA		MUCODEC
GABON	BICIG (1) UGB (2) BMBG CITIBANK BGFI	Banques Populaires Crédit Foncier Crédit Rural du Gabon Banque Gabonaise de Développement	
GUINÉE ÉQUATORIALE	CCEI BANK BIAO		VITA
RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	BIC (4) Banque Populaire Maroco Centrafricaine UBAC		
TCHAD	BTCD BIAT Banque Commerciale du Chad (5) FINANCIAL BANK	BDT	VITA

177

- (1) Groupe BNP. (2) Groupe Crédit Lyonnais. (3) Groupe Société Générale.
 (4) Groupe Belgoise. (5) Groupe Libyen.